

pulations qui étaient habituées depuis quinze cents ans à considérer Lyon comme leur chef-lieu naturel, et dont quelques parties étaient même d'origine ségusiave. Bien plus, je crois qu'on avait rattaché l'évêché de Bourg à l'archevêché de Besançon, et non à celui de Lyon, comme cela semblait naturel. Pourtant je n'ai vu ce fait indiqué nulle part.

La bulle du pape remit les choses dans l'état où elles étaient avant la création du diocèse de Bourg, mais non pas dans l'état primitif que j'ai décrit, car il s'était opéré dans le diocèse de Lyon quelques changements. Plusieurs localités avaient perdu leur rang, sinon leur titre. Ainsi le chef-lieu de l'archiprêtré de Pommiers se trouvait de fait à Saint-Germain-Laval, dont le curé était archiprêtre-né, comme le curé de Saint-Symphorien-le-Châlel était archiprêtre-né de l'archiprêtré de Courzieux; le titre d'archiprêtre de Ghalamont et de Sandrans avait été réuni à perpétuité au doyenné du chapitre de Montluel, fondé en 1510; le titre d'archiprêtre des Dombes avait été attribué au sacristain de l'église collégiale de Fourvières, par transaction faite entre ce chapitre et l'archevêque Pierre de Savoie (1); enfin le titre d'archiprêtre de Coligny appartenait de droit au doyen du chapitre de Saint-Amour. Outre cela, plusieurs archiprêtres avaient été réunis: c'étaient ceux de l'Arbresle et de Courzieux, de Morestel et de Meyzieux.

Au commencement du xviii^e siècle on créa en faveur de Bourg, qui en dépit de ses prétentions épiscopales, n'était encore, au point de vue ecclésiastique, qu'une simple paroisse, un archiprêtré en démembrement de celui de Bâgé. On accorda la même faveur à Nantua, aux dépens de l'archiprêtré d'Ambournay, qui était d'une immense étendue.

Mais ces changements furent suivis, bientôt après, d'un

(1) Guichenon, *Histoire de Dombes*, p. 7.